

PROJET PÉDAGOGIQUE

ACCUEIL COLLECTIF DE MINEURS
“Les Petites Canailles”

Mercredis après-midi

Année 2016-2017

16 Bd Plazanet
35150 JANZE
02-99-47-31-93



INTRODUCTION

L'accueil collectif de mineurs (ACM) "Les Petites Canailles" permet à la fois d'apporter une réponse sociale au besoin d'accueil manifesté par les familles, et offre à l'enfant, un nouvel espace de vie et lieu éducatif nécessaire à son épanouissement.

Il doit prendre en compte l'enfant en **tant qu'individu à part entière** qui peut **exprimer ses envies, ses choix** et les **partager avec les autres**.

Pour l'équipe toute entière, l'enfant est au centre de nos préoccupations. Nous devons l'aider à se construire, se créer des repères dans son environnement social.

L'équipe d'animation doit travailler en cohérence et en harmonie avec les différents partenaires de vie de l'enfant.

Le projet pédagogique de l'ACM Les Petites Canailles constitue une réflexion collective qui définit des objectifs éducatifs et les moyens que nous mettrons en oeuvre pour les atteindre.

Ce projet pédagogique est une aide et une référence permanente pour les animateurs, dont la mission est de permettre à l'enfant de vivre, non pas « à côté des autres », mais « avec les autres ».

1 - L'accueil collectif de mineurs "Les Petites canailles"

L'ACM "les Petites Canailles" est une structure d'accueil et de loisirs municipal, qui reçoit des enfants (filles et garçons) âgés de 2 ans ½ à 6 ans de la commune de Janzé et des communes environnantes.

Cette structure fonctionne toute l'année (les mercredis après-midi) ainsi que l'été, sous statut Accueil Collectifs de Mineurs, agréé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des populations (DDCSPP).



Le centre fonctionne sur une amplitude horaire de **11h30 à 18h45**, pendant les **mercredis après-midi**.

Un après-midi type :

- 11h30 : accueil des enfants de l'école maternelle « la Marelle » inscrits à l'ACM des Petites Canailles et au repas de midi.
- 11h40 - 11h55 : récréation
- 11h55 - 12h15 : passage aux toilettes au restaurant scolaire / installation des enfants pour le déjeuner.
- 12h05- 12h15 : arrivée des enfants de l'école du Sacré Cœur au restaurant scolaire / passage aux toilettes / installation des enfants pour le déjeuner.
- 12h15-13h30 : repas au restaurant scolaire
- 13h15-13h30 : préparation sieste pour les petits / récréation pour les plus grands
- 13h30-14h00 : accueil des enfants
- 13h30-14h15 : temps calme pour les + grands sur les tapis
- 13h40-15h20 : sieste pour les plus petits
- 14h15-14h30 : petites histoires pour se retrouver / présentation des animations
- 14h30-15h50 : séances d'animation / jeux collectifs
- 15h50-16h15 : récréation
- 16h15-16h30 : passage aux toilettes
- 16h30-17h00 : goûter
- 17h-18h45 : départ échelonné des enfants
(Cf : « Un après-midi chez les Petites Canailles »- descriptif)

Lieu de fonctionnement :

L'ACM « Les Petites Canailles » est municipal et occupe une partie des locaux de l'école maternelle la « Marelle ».

Une maison de fonction fait office de local de rangement. Celle-ci est équipée d'appareils électroménagers (réfrigérateur, lave-linge, sèche-linge), et de placards qui servent à stocker les produits alimentaires.

La structure d'accueil comprend une salle d'animation, une salle de repos, un espace sanitaire adapté et une cuisine. L'ACM bénéficie également des infrastructures de l'école, à savoir, le restaurant scolaire et les espaces de jeux extérieurs). De plus, les salles de sports et la bibliothèque sont à la disposition des usagers de l'ACM.

L'ACM des Petites Canailles dispose d'un matériel pédagogique diversifié, ainsi qu'un fond de jeux éducatifs (jeux de société, jeux de construction, puzzles, livres, dinette...). Pour que ces temps soient des temps « ressources » pour les enfants qui ont besoin de se retrouver entre camarades de jeux, des espaces à thème ont été aménagés dans la grande salle (coin livres, dinette, Légo, dessins, et champêtre...). Ces espaces sont définis par des petites cloisons, décorés et peints par les enfants, selon le thème de chaque espace. Des tapis de sol viennent s'ajouter au confort de ces petits coins de jeux que les enfants aiment s'approprier tout au long de la journée.

Conditions d'accueil :

Les familles doivent remplir avant la première venue de l'enfant, un dossier d'inscription dûment rempli, comprenant les informations nécessaires à sa constitution (vaccins à jour, notamment le BCG). Un portail Internet consacré aux familles facilite les démarches d'inscription, et permet de diffuser des informations auprès des familles (programmes, dates de début et de fin d'inscription pour une période donnée...). L'équipe de l'ACM Les Petites Canailles est munie d'une tablette qui contient tous les éléments de chaque dossier. Une synchronisation régulière permet le transfert de l'ensemble des données du serveur vers la tablette.

L'équipe d'animation se donne pour principaux objectifs de :

Connaître l'enfant et sa famille

Favoriser l'épanouissement de l'enfant sur ses temps de loisirs

Soutenir le développement de la socialisation



Le projet pédagogique s'associant étroitement au projet éducatif de la commune, tient compte de trois parties :

- ✚ **les enfants** : ils viennent avant tout pour s'amuser, retrouver des copains, avec des attentes variées, et ce, dans un contexte de loisirs.
- ✚ **Les parents** : ils sont liés à ces attentes pour le bien-être et l'épanouissement de leurs enfants, tant sur le plan éducatif qu'affectif.
- ✚ **Les animateurs** : ils viennent avec des projets variés, personnels et travaillent dans un esprit d'équipe, pour apporter une qualité de vie sociale au sein de l'accueil de loisirs, tout en respectant le rythme de l'enfant.

Durant l'année, il s'agit d'amener les enfants à être acteurs de leurs mercredis après-midi et de leur bien-être, en cultivant la qualité éducative des séances d'animation, et en faisant écho aux valeurs du projet pédagogique établi par l'équipe et du projet éducatif de la ville.

2 - Constat d'une situation d'ensemble :

Depuis la Réforme des Rythmes Scolaires, les enfants vont à l'école le mercredi matin. Ce changement a causé un bouleversement dans la vie de l'enfant qui a dû s'adapter non seulement à une nouvelle organisation familiale, mais aussi à un nouveau fonctionnement dans les lieux collectifs où l'enfant évolue (Ecole, ACM, Garderie...).

Pour conserver une qualité éducative au sein de l'accueil des Petites Canailles, l'équipe d'animation a décliné les avantages et les inconvénients de ce nouveau processus, pour identifier les besoins de l'enfant, les moyens à mettre en œuvre, pour préserver son bien-être.

Avantages:

- au regard de la répartition des heures de classe, la faculté de concentration de l'enfant est plus grande.
- les enfants sont plus aptes à mémoriser pour ce qui est du travail cognitif.

Inconvénients:

- L'absence de coupure dans la semaine génère une fatigue que l'enfant a des difficultés à gérer.
- l'enfant subit une transition brutale entre le temps scolaire et périscolaire.
- l'enfant est confronté au départ des autres enfants qui partent à la fin de l'école, avec leurs parents.
- l'enfant doit s'adapter au changement de fonctionnement et de personnes dans un laps de temps court et intense.
- l'enfant peut subir une journée à grande amplitude, dès lors qu'il est inscrit pour l'après-midi.

Les besoins :

- l'enfant a besoin de rompre avec le rythme scolaire pour s'imprégner du climat de loisirs éducatif.
- l'enfant a besoin de se ressourcer en s'accordant des temps personnels qui lui permettent de se construire à l'image de son environnement familial.
- l'enfant a besoin de sécurité affective, principalement dans des moments qui lui réclament des efforts d'adaptation.
- l'enfant a besoin de trouver sa place au sein d'un groupe lorsqu'il sort du contexte habituel.
- l'enfant a besoin de se sentir en confiance pour s'ouvrir à d'autres liens sociaux que ceux de son cadre scolaire.

Les moyens :

- Mise en place d'une équipe d'animateurs permanents pour accompagner les enfants au quotidien, et leur permettre de se créer des repères humains.
- Instaurer les rituels qui émanent du projet pédagogique des Petites Canailles à la Journée, pour garder la notion de continuité, dans un cadre connu et sécurisant.
- Aménager l'espace au même titre que les petites vacances pour permettre à l'enfant de se sentir accueilli dans un espace familial.

Connaître l'enfant :

L'enfant est un être en construction qui a besoin d'évoluer dans un climat de sécurité et de confiance auprès d'adultes, qui lui accordent une attention personnalisée et continue. Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, l'enfant inscrit à l'ACM Les Petites Canailles n'est plus accompagné par sa famille, mais doit rejoindre le groupe d'enfants que les animateurs prennent en charge après l'école. De ce fait, toute l'équipe d'animation s'est mobilisée pour offrir à l'enfant de vivre cette transition le plus sereinement possible. Et pour cela, leurs réflexions éducatives ont permis de décliner des objectifs et des démarches éducatives et constructives (Cf : « *Un après-midi chez les Petites Canailles* »- descriptif)

Accueillir un enfant en cours d'année :

Pour accueillir un nouvel arrivant, l'enfant et sa famille sont invités à visiter les lieux de fonctionnement des Petites Canailles. La lecture du projet pédagogique de l'ACM maternel permet aux familles de prendre connaissance des valeurs sociales et éducatives de la structure, ainsi que la mise en place des rituels au sein de la vie collective pour garantir le bien-être de leur (s) enfant(s).



Privilégier le rythme individuel de l'enfant



L'enfant a des rythmes physiologiques dont le respect contribue à la qualité de son développement.

L'équipe d'animation de l'ACM " Les Petites Canailles " a la volonté de respecter au mieux les rythmes de vie de chaque enfant et des groupes à travers les temps de vie quotidienne et les temps d'activités.

Le temps repas est une activité à part entière :

- ✚ **Hygiène** : comprendre les règles d'hygiène et les appliquer.
- ✚ **Éducation nutritionnelle** : découverte des goûts, l'animateur amènera l'enfant à goûter à tous les aliments sans pour autant le forcer à manger.
- ✚ **Apprentissage** : apprendre à se servir des couverts, à se servir seul, nettoyer leur table.
- ✚ **Temps de détente et de discussion** : découvrir qu'il est possible de déjeuner en collectif dans une ambiance calme et sereine, en développant la notion de respect et d'écoute.

L'animateur a un rôle important à table, il est un « exemple » pour les enfants

La sieste :

Le temps de repos se déroule dans la salle de sieste de l'école maternelle, au calme et dans la pénombre. L'adulte aura préparé l'étape de la sieste, où l'enfant doit se sentir rassuré pour profiter pleinement de ce temps de repos. Aussi, le doudou joue son rôle rassurant et reste le symbole de l'univers propre à chaque enfant. Les rituels du sommeil sont essentiels pour permettre à l'enfant de vivre ce moment, non pas comme une autre forme de rupture, mais comme une ressource supplémentaire dans son rythme de vie collective. Aussi, l'animateur peut amener l'enfant à s'endormir, grâce à une histoire, une chanson ou de la musique douce.

En dehors de ces temps formels, les animateurs seront vigilants concernant l'état de fatigue des enfants et pourront mettre en place des temps calmes si cela est nécessaire.

Le temps calme :

Pour les plus grands, le temps calme se déroule dans la grande salle, où des tapis individuels sont posés. Les enfants sont allongés et se détendent en écoutant une histoire, une musique douce. Le temps calme dure une petite demi-heure.

Le goûter :

A partir de 16h30, les enfants sont invités à prendre le goûter. Les enfants sont responsabilisés et impliqués dans la vie de l'ACM des Petites Canailles. L'équipe d'animation les aide à agir seuls dans certains gestes de la vie quotidienne, en les amenant à participer au service du goûter (accession progressive à l'autonomie).

Les temps d'activités:

Les enfants sont répartis par tranches d'âge à savoir : les 2ans ½ -3 ans, les 4 ans et les 5-6 ans.

Un temps de regroupement précède le temps d'activité. Pour éviter que ce temps de rassemblement soit long et contraignant pour les enfants, les animateurs accueillent les groupes par tranches d'âge respectives. On se retrouve autour d'une petite comptine et/ou une histoire et/ou une chanson. Les enfants peuvent s'exprimer sur le sujet de leur choix.

Ensuite, l'équipe d'animation présente les activités à l'aide d'un modèle (notamment en matière d'activités manuelles). Ainsi l'enfant visualise ce dont il s'agit et l'animateur a pu au préalable, évaluer l'activité, pour mieux adapter sa séance d'animation auprès des enfants, et anticiper les besoins matériels nécessaires...

Les enfants ont le choix de faire une des activités proposées ou de jouer dans un espace de jeux libres, dans le respect des uns et des autres. En respectant l'espace de chacun, l'enfant apprend à « vivre **avec** les autres », et non plus « vivre **à côté** des autres ».

Ainsi l'équipe d'animation offre la possibilité à l'enfant d'être acteur de ses temps de loisirs.

Les activités:

Plusieurs activités sont proposées aux enfants et les espaces de jeux libres restent à leur disposition. Les animateurs moduleront les temps d'activités selon l'attention et l'intérêt porté par les enfants.

Pour chaque mois, un thème est choisi et les activités sont déclinées en fonction.

4- Assurer la sécurité affective et physique de l'enfant

La sécurité physique :

- . Les enfants doivent toujours être sous la surveillance d'un animateur.
- . L'animateur devra être vigilant au respect de la réglementation, un animateur pour 14 enfants de moins de 6 ans.



Pendant les activités manuelles, l'animateur sera le seul utilisateur d'objets tranchants (scie, cutters, couteaux pointus,...)

L'animateur devra adapter les jeux sportifs à l'âge et aux capacités des enfants.

En promenade à l'extérieur de l'école, l'animateur sera très vigilant en bord de route.



La sécurité affective

- ✚ L'animateur devra être toujours disponible et à l'écoute des enfants.
- ✚ L'enfant devra être considéré comme un individu à part entière à l'intérieur d'un groupe.
- ✚ L'animateur devra être attentif à l'état de l'enfant; fatigue, pleurs, comportement inhabituel, violence, repli sur soi,... En cas de doute ou de propos d'enfants alarmants, l'animateur doit tenir informer le directeur : ne pas rester seul (cf. protocole pour l'enfance en danger).

5 - La construction de l'enfant

Favoriser la socialisation de l'enfant et l'apprentissage de la vie en groupe

- ✚ L'animateur mettra en place les règles de vie avec les enfants, il utilisera des moyens adaptés à l'âge des enfants (dessins, photos)... Ces règles de vie pourront évoluer tout au long de l'année.
- ✚ Rappel régulier des consignes de sécurité, de respect du matériel et de chacun.
- ✚ L'animateur mettra en place des temps de discussion et d'échange avec les enfants, exemple, pendant le temps du repas.
- ✚ L'animateur mettra en place des jeux collectifs où les enfants devront apprendre à jouer en tenant compte du groupe et des règles définies...
- ✚ Sensibiliser les enfants au respect des différences sociales et culturelles
- ✚ Prendre le temps d'expliquer les choses

Susciter l'imagination et la création des enfants :

- ✚ L'animateur mettra en place des coins d'activités permanents (dessin, jeux, pâte à modeler, lego, dinette...) où l'enfant pourra jouer seul. En parallèle, il proposera des activités variées, manuelles, d'expression corporelle, jeux collectifs...
- ✚ Pendant ces activités, l'animateur veillera à ce que l'enfant soit acteur de l'activité, car il ne s'agit pas de faire à sa place pour obtenir un meilleur résultat.
- ✚ L'animateur devra être à l'origine de projets et activités innovants.

6 - L'animateur et ses missions

S'occuper d'enfants est un engagement très important et empreint de responsabilités qui témoigne de la confiance que l'on vous accorde (élus, Service Enfance Jeunesse, équipe de direction et parents...)

Son rôle :

- ✚ Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant
- ✚ Être à l'écoute, disponible et compréhensif à l'égard des enfants
- ✚ Encadrer les enfants autour d'activités multiples
- ✚ Donner du sens à ses actions, répondre aux objectifs du projet pédagogique, en lien avec le projet éducatif de la commune.

Faire partie de l'équipe d'animation :

- ✚ Participer de façon active aux réunions, échanger des idées
- ✚ Discuter et élaborer des projets avec les autres animateurs
- ✚ Donner son avis sur l'organisation de l'ACM
- ✚ Faire part d'éventuels problèmes rencontrés que ce soit avec les enfants, les animateurs ou autre personnel.

Ses obligations:

- ✚ Respecter les enfants et leurs parents ainsi que tout le personnel.
- ✚ Respecter les horaires.
- ✚ L'utilisation du portable est interdite pendant les heures de travail.
- ✚ Il est strictement interdit de fumer dans les locaux

L'équipe d'animation

Béatrice QUINSON, BAFA, BPJEPS LTP, agent d'animation, direction

Sophie GERARD, animatrice, Master Sciences Humaines et Sociales

Françoise CHEMIN, Stage BAFA, agent d'animation

Manon BAILLY, BAFA, agent d'animation, directrice relais

Nathalie ROMERO, BAFA, agent d'animation

Béatrice QUINSON

